



Bilan d'activité du ... en 2025



Madame, Monsieur,

La campagne de collecte des données d'activité des Relais petite enfance (RPE) est lancée et nous vous invitons à saisir les données d'activité 2025 de votre structure.

Les informations que vous nous transmettez sont importantes car elles servent à l'élaboration de bilans départementaux et nationaux permettant de rendre compte de l'activité diversifiée des RPE.

Cette saisie est complémentaire à ce que vous renseignez dans le portail partenaire (Afas).

Les informations des questions grisées seront alimentées au moment de la production du bilan définitif, c'est-à-dire une fois que :

- ce questionnaire sera validé par le RPE et la Caf
- la déclaration réelle d'activité sera complétée via le portail partenaire puis validée par la Caf

La qualité et la complétude des données de ce questionnaire et des données renseignées dans Afas sont importantes pour produire un bilan de qualité.

Nous vous conseillons vivement de compléter ce formulaire à partir d'un ordinateur et d'éviter tout support mobile (smartphone, tablette). Vous pouvez compléter ce questionnaire en plusieurs fois, vos réponses sont enregistrées au fur et à mesure. Ne perdez pas le lien qui vous a été envoyé, il vous permettra de vous reconnecter et de poursuivre vos saisies.

En cas de question, nous vous invitons à vous adresser au(x) référent(s) de votre Caf dont les coordonnées se trouvent en page 1 de ce formulaire.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Magali et Louise, responsables de la campagne pour la Cnaf

← Précédent

Suivant →



Bilan d'activité du ... en 2025



1 - IDENTITE DU RPE et CONTACTS RPE/CAF

Si les informations ci-dessous ne sont pas justes ou ne sont pas renseignées, nous vous demandons de les modifier dans le portail partenaire Afas.

Nom du RPE : Tapez votre texte ici

Identifiant MAIA du RPE : Tapez votre texte ici

Adresse du RPE : Tapez votre texte ici

Dernière déclaration MAIA connue au 01/03/2026 :

Période d'agrément : du ... au ...

Type de déclaration : Tapez votre texte

Nom du gestionnaire : Tapez votre texte ici

Date : Tapez votre

Tapez votre texte ici

Référents de la CAF : Il s'agit de saisir les coordonnées de la personne en Caf qui sera notifiée lors de la validation des saisies par le RPE.

Référent 1 :

Prénom NOM : Tapez votre texte ici

Adresse mail : Tapez votre texte ici

Référent 2 :

Prénom NOM : Tapez votre texte ici

Adresse mail : Tapez votre texte ici

Référent au sein du RPE : Il s'agit de saisir les coordonnées de la personne au sein du RPE que la Caf peut contacter en cas de besoin.

Prénom NOM : Tapez votre texte ici

Email :

Téléphone :

← Précédent

Suivant →

P.1

2 - DONNEES DE POPULATION DU TERRITOIRE DU RPE

Ces informations sont à compléter :

- par le RPE si la CAF lui a transmis les éléments nécessaires (une vérification et validation par le référent Caf sera nécessaire)
- ou par le référent de la CAF à partir d'Imaje si le RPE n'a pas reçu les informations au préalable.

Attention, les données saisies ici doivent bien correspondre à la zone de couverture du RPE (c'est-à-dire aux valeurs de l'ensemble des communes couvertes par le RPE). Il ne s'agit pas de saisir les données départementales.

Les données Imaje ne permettant pas d'obtenir des données infra-communales, dans le cas où plusieurs RPE couvrent une même commune, nous vous demandons de proratiser les données Imaje pour ventiler au mieux ces données sur chacune des structures de ce territoire communal (exemple de ventilation possible : si 3 RPE sont implantés sur une commune, si vous ne disposez pas de données plus fines, vous pouvez diviser le nombre d'assistants maternels ou le nombre de familles de cette commune par 3 et saisir cette valeur pour chacun des RPE implantés sur cette commune).

Ceci permettra ensuite de calculer des ratios plus cohérents lors des analyses (ex: proportion d'assistants maternels du territoire ayant participé à une animation du RPE).

Source
Imaje

Nombre d'assistants maternels sur le territoire du RPE agréés actifs au moins un mois en 2024 sur le territoire du RPE :

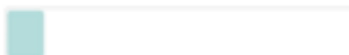
Nombre d'assistants maternels sur le territoire du RPE agréés en activité au 31 décembre 2024 sur le territoire du RPE :

Nombre de familles CAF et MSA avec enfants de moins de 4 ans en 2024 sur le territoire du RPE :

Nombre d'enfants CAF et MSA de moins de 4 ans en 2024 sur le territoire du RPE :



3 - IMPLANTATION ET COUVERTURE DU RPE



3.1 La couverture du RPE

Liste des communes couvertes par le RPE en 2025 : Tapez votre texte ici

Vérifier que sont bien indiquées toutes les communes couvertes par le RPE telles qu'indiquées dans le projet de fonctionnement de ce dernier (et non pas uniquement les communes sur le territoire desquelles le RPE se déplace lui-même au titre de son activité itinérante)

Cette liste est-elle à jour ? Oui Non il manque des communes Non il y a des communes en trop

Communes à jour :

Tapez votre texte ici					
Nom de la commune 1 :	<input type="text"/>	Nom de la commune 8 :	<input type="text"/>	Nom de la commune 15 :	<input type="text"/>
Nom de la commune 2 :	<input type="text"/>	Nom de la commune 9 :	<input type="text"/>	Nom de la commune 16 :	<input type="text"/>
Nom de la commune 3 :	<input type="text"/>	Nom de la commune 10 :	<input type="text"/>	Nom de la commune 17 :	<input type="text"/>
Nom de la commune 4 :	<input type="text"/>	Nom de la commune 11 :	<input type="text"/>	Nom de la commune 18 :	<input type="text"/>
Nom de la commune 5 :	<input type="text"/>	Nom de la commune 12 :	<input type="text"/>	Nom de la commune 19 :	<input type="text"/>
Nom de la commune 6 :	<input type="text"/>	Nom de la commune 13 :	<input type="text"/>	Nom de la commune 20 :	<input type="text"/>
Nom de la commune 7 :	<input type="text"/>	Nom de la commune 14 :	<input type="text"/>		

Avez-vous pu renseigner toutes les communes manquantes ? Oui Non

Votre Caf se rapprochera de vous ultérieurement pour récupérer les dernières communes manquantes.

3.2 L'itinérance du RPE

En 2025, le RPE était-il itinérant ?

- Oui
 Non

Lieu d'accueil principal et itinérance	<p>La notion de lieu d'accueil principal concerne le cas où l'activité du Ram est répartie sur plusieurs lieux / locaux / implantations. Le lieu d'accueil principal va donc être le lieu de "référence" déterminé par le gestionnaire et la Caf. Ce lieu va servir au moment du conventionnement et lors de la création du dossier dans Maia.</p> <p>L'itinérance concerne les actions délocalisées se déroulant en dehors des murs du lieu d'accueil principal. Il peut s'agir de permanences d'information (en direction des familles et des assistants maternels) ou d'actions d'animation collective (en direction des professionnels, parents et enfants). Un Ram est donc considéré comme itinérant quand au moins une de ses actions se déroule en dehors du lieu d'accueil principal, que ce soit dans la commune ou hors de la commune du lieu d'accueil principal.</p> <p>Un Ram n'est pas itinérant quand il effectue 100% de son activité dans le lieu d'accueil principal.</p>
---	--

3.3 Les MAM sur le territoire

Connaissez-vous le nombre de MAM ayant eu une activité sur le territoire en 2025 ?

- Oui
 Non

Nombre de MAM en activité sur le territoire du RPE en 2025 : MAM

Savez-vous combien d'assistants maternels travaillaient dans ces MAM en 2025 ?

- Oui Non

Nombre d'assistants maternels agréés ayant travaillé au sein de ces MAM en 2025 : assistants maternels

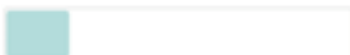


Bilan d'activité du ... en 2025



4 - FONCTIONNEMENT ET MOYENS DU RPE

← Précédent



Suivant →

4.1 Éléments contextuels de l'activité du RPE en 2025

Élément de contexte de l'année 2025 (contexte géographique, partenarial, social et culturel...) *(facultatif)* :

Tapez votre texte ici

4.2 L'ouverture du RPE (1/2)

Nombre de mois d'ouverture en 2025 :

(si l'information n'est pas juste ou pas renseignée, nous vous demandons de la modifier dans le portail partenaire AFAS. La modification ne sera cependant visible que dans le bilan définitif produit en fin de campagne)

Tapez votre texte ici

Nombre de jours où le RPE a fonctionné (avec ou sans accueil du public) en 2025 : jours

Nombre d'heures d'ouverture par jour sur une semaine "type" :

Lundi heures

Mardi heures

Mercredi heures

Jeudi heures

Vendredi heures

Samedi heures

Merci d'indiquer un nombre d'heures complètes ou demi-heures. Par exemple, si le RPE a été ouvert 7h30 sur une journée, vous devez indiquer 7,5 heures.

Merci d'indiquer 0 sur les jours de non ouverture du RPE.

TOTAL d'ouverture sur la semaine "type" : heures

4.3 Les animateurs du RPE (1/3)

Nombre d'équivalents temps plein (ETP) d'animateurs en 2025 :

ETP

Précision : la valeur affichée ici est celle qui figure dans la dernière déclaration faite sur le portail partenaire en date du 28/02/2025. Si cette donnée n'est pas correcte, il convient de la modifier dans la déclaration réelle qui permettra la production du bilan définitif d'activité validé par la CAF.

Précision : il s'agit des profils des animateurs et non des fonctions « support » (secrétaire, personnels administratifs, agents d'entretiens...) ni du diplôme (CAP, DEUG, licence...)

dont éducateurs de jeunes enfants : ETP

dont travailleurs sociaux / conseillers en économie sociale familiale : ETP

dont animateurs socioculturels : ETP

dont psychologues : ETP

dont infirmier(e)s spécialisés ou non : ETP

dont autre(s) qualification(s) : ETP

dont hommes : ETP



Le total des qualifications est différent du nombre d'animateurs en ETP renseigné dans AFAS.

Si vos saisies sont correctes, vous pouvez poursuivre le remplissage du questionnaire.

4.3 Les animateurs du RPE (2/3)

Nombre d'animateurs présents dans le RPE au 31/12/2025

	ETP	Présence au sein du RPE depuis :
Animateur 1 :	<input type="text"/> ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 2 :	<input type="text"/> ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 3 :	<input type="text"/> ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 4 :	<input type="text"/> ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 5 :	<input type="text"/> ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 6 :	<input type="text"/> ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 7 :	<input type="text"/> ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 8 :	<input type="text"/> ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 9 :	<input type="text"/> ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 10 :	<input type="text"/> ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>

TOTAL ETP animateurs : ETP



Le total des qualifications est différent du nombre d'animateurs en ETP renseigné dans AFAS.

Si vos saisies sont correctes, vous pouvez poursuivre le remplissage du questionnaire.

4.3 Les animateurs du RPE (3/3)

Nombre d'animateurs en ETP ayant suivi au moins une formation en 2025 : ETP

Objet des formations :

Indiquez le nombre d'animateurs en ETP concernés pour chaque formation

Ex : un animateur à 0,8 ETP fait une formation de 3 jours sur 2025 sur la connaissance de l'enfant et de son développement, il faut donc renseigner 0,8 ETP formé sur la ligne correspondant à cette formation.

Connaissance de l'enfant et de son développement : ETP

Courants pédagogiques (Freinet, Montessori, ...), activités pédagogiques à proposer à l'enfant : ETP

Cadre réglementaire relatif à la fonction employeur/salarié : ETP

Cadre réglementaire de la petite enfance et du RPE : ETP

Formation à la conduite de réunions, en communication : ETP

Formation sur des logiciels (de gestion, de bureautique, ...) : ETP

Formation en santé environnementale, aux démarches écologiques, ... : ETP

La gestion du handicap (langue des signes, gestion d'un handicap physique ou moteur...) : ETP

Premiers secours, sauveteur secouriste du travail, évacuation incendie... : ETP

Accompagnement à la parentalité : ETP

Autres : ETP

4.4 Pilotage et ancrage territorial du RPE (1/2)

Un comité de pilotage s'est-il réuni au moins une fois en 2025 pour suivre l'activité du RPE ?

- Oui
- Non
- Il n'y a pas de comité de pilotage sur le territoire

Le RPE est-il implanté sur un territoire couvert par une convention territoriale globale (CTG) ? Oui Non

Si oui, le RPE participe-t-il aux réflexions en lien avec la CTG (réunions, groupes de travail, diagnostic etc) ?

- Oui
- Non

Le RPE est-il impliqué dans :

	Oui	Non	L'instance n'existe pas sur le territoire
au moins une commission d'attribution des places en EAJE du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
le réseau départemental des RPE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

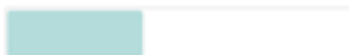
4.4 Pilotage et ancrage territorial du RPE (2/2)

En 2025, le RPE avait-t-il un partenariat avec des équipements locaux :

	Partenariat		Action(s) réalisée(s)	Description	succincte
	OUI	NON			
Bibliothèque, médiathèque, ludothèque	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tapez votre texte ici		
Autre(s) RPE(s)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tapez votre texte ici		
Ecole maternelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tapez votre texte ici		
Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tapez votre texte ici		
Ecole de musique, danse, conservatoire, activité culturelle ou sportive	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tapez votre texte ici		
Etablissement d'accueil du jeune enfant (Eaje)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tapez votre texte ici		
Ehpad, maison de retraite	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tapez votre texte ici		
Centre social	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tapez votre texte ici		
Professionnels et structures du champ de l'accompagnement à la parentalité (Laep, association de parents, ...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tapez votre texte ici		
Associations ou syndicats représentatifs des parents-employeurs (ex : Fepem, ...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tapez votre texte ici		
Association d'assistants maternels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tapez votre texte ici		
Equipement en lien avec la nature, les animaux (ex : fermes pédagogiques...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Tapez votre texte ici		



5 - L'INFORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES



5.1 Mission 1 : Informer les familles

Le RPE a-t-il mis en place en 2025 des actions de communication pour faire connaître ses missions auprès des familles ? Oui

Non

précisez la ou les actions mises en place (en présentiel ou en visio) :

	Oui	Non
Création ou mise à jour d'un site internet, padlet, blog	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Production de flyers, plaquette d'information, information sur des panneaux d'affichage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rédaction d'article dans les journaux locaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Communication de message/information sur une radio locale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Communication sur les réseaux sociaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Campagne de communication via SMS, appels ou mailing	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Organisation de réunions d'information	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Organisation de portes ouvertes, participation à des forums	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres actions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

5.1 Mission 1 : Informer les familles

5.1.1 Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

Actions mises en place par le RPE en 2025 auprès des familles pour présenter les spécificités des différents modes d'accueil (types d'accueil, coût, aides possibles...) :

	Oui	Non
Organisation de rendez-vous individuels avec les familles (en face à face, par téléphone, par visio-conférence)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Organisation de portes ouvertes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Publications sur un site Internet, padlet, blog, sur les réseaux sociaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Organisation de réunions d'informations collectives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Participation à des forums petite enfance	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réalisation de supports de communication (plaquettes, affiches,...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

5.1 Mission 1 : Informer les familles

5.1.2 Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

Sur le site monenfant.fr, le RPE est-il habilité à recevoir les demandes d'information en ligne des parents ? Oui Non

Le RPE a-t-il recours au site monenfant.fr pour présenter l'offre disponible aux parents lors des rendez-vous ? Oui Non

Information pour le RPE :

Vous n'avez rien à saisir dans cet encadré.

Cliquez sur Suivant.

Mission renforcée "Guichet unique"

Le RPE s'est-il engagé en 2025 sur la mission de guichet unique d'information afin de faciliter les démarches des parents et la coordination des acteurs sur le territoire ?

Tapez votre texte ici

Le RPE est-il évalué sur cette mission renforcée en 2025 ?

Tapez votre texte ici

Le RPE est-il l'unique porte d'entrée des demandes d'information des familles sur les modes d'accueil ?

Tapez votre texte ici



MISSION RENFORCEE 1 ATTEINTE : Tapez votre texte ici

5.2 Mission 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

5.2.1 Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

Nombre de demandes formulées par les familles au RPE concernant la recherche d'un mode d'accueil 2025 :

ex : une famille qui sollicite le RPE trois fois doit être comptabilisée 3 fois pour bien représenter la charge du RPE

Prenons le cas d'une famille qui sollicite le RPE 3 fois sur ce sujet. Sollicitation 1 : Il s'agit du premier enfant du couple, il se renseigne donc de manière générale sur les différentes solutions d'accueil possibles. Sollicitation 2 : avec les infos qu'il a reçues au premier RDV, cette famille revient avec une idée plus claire sur le type d'accueil souhaité. Elle demande au RPE la liste des EAJE à proximité du domicile. Sollicitation 3 : Finalement, il n'y a pas de place dans les structures collectives, la famille revient et demande au RPE la liste des AM.

-> Pour ce cas, il convient de compter +1 dans "plusieurs ou pas de type d'accueil précis", +1 dans "en EAJE" et +1 dans "chez un assistant maternel"

chez un assistant maternel (à domicile ou en MAM) demandes

avec un salarié à domicile demandes

en Eaje demandes

plusieurs ou pas de type d'accueil précis demandes

TOTAL : demandes

Le RPE met-il en relation l'offre et la demande spécifiques d'accueil d'enfants en horaires atypiques ?

Tapez votre texte ici

Le RPE met-il en relation l'offre et la demande spécifiques d'accueil d'enfants en situation de handicap ?

Tapez votre texte ici

dont nombre de demandes spécifiques :

en horaires spécifiques/atypiques (avant 07h00, après 20h00, le week-end, jours fériés) demandes

en urgence (indisponibilité imprévue de l'assistant maternel, événement familial imprévu, reprise d'activité imprévue) demandes

d'enfants en situation de handicap demandes

en périscolaire demandes

autres demandes demandes

Le total des demandes spécifiques (...) est supérieur au total des demandes formulées par les familles (...). Merci de revoir vos saisies ci-dessus.

TOTAL demandes spécifiques : demandes

5.2.2 Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

Nombre de contacts reçus de familles en 2025 concernant le rôle d'employeur, les démarches à faire, le contrat de travail :

 contacts

Renseignez tous les contacts sur place, avec ou sans rendez-vous, par téléphone, par mail, sur monenfant.fr
Il s'agit de tous les contacts où le rôle de particulier employeur est abordé, y compris au stade de recherche d'un mode d'accueil.

En cas de difficulté pour répondre aux parents sur des questions concernant le rôle de particulier employeur, le RPE renvoie-t-il les familles vers d'autres organismes ? Oui Non

Vers quel(s) organisme(s) ?

	Oui	Non
le centre Pajemploi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les organismes représentatifs tels que la Fédération des particuliers-employeurs de France (Fepem)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Le RPE informe-t-il les parents sur les principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant ? Oui Non

A l'occasion de la mise en place du Service public de la petite enfance, les Relais petite enfance sont invités à amplifier l'accompagnement des parents employeurs, en réalisant le cas échéant et sur la base du volontariat, des démarches administratives et des déclarations sociales et fiscales pour le compte de ces derniers.

Le RPE a-t-il déjà mis en place de telles actions ou des actions qui s'y apparentent en 2025 ? Oui Non

Veuillez préciser la nature de cet accompagnement :

5.3 Fréquentation du RPE par les familles

Nombre de familles différentes ayant bénéficié d'une information (collective ou individuelle) en 2025 :

Tapez votre texte ici



Proportion de familles ayant bénéficié d'une information (collective ou individuelle) en 2025 :

Tapez votre texte ici

En moyenne hebdomadaire sur les ETP du RPE déclarés dans le portail partenaire, combien d'heures sont dédiées à l'offre de services aux familles (réalisation de support d'information, services en ligne, entretiens individuels, réunions d'information collectives, permanences administratives...) :

heures

Exemple : Prenons le cas d'un RPE avec 2.6 ETP, ce qui représente 91h de travail hebdomadaire (=2,6 x 35h).

Chaque semaine, 2 professionnels consacrent chacun 2 matinées à l'information aux familles (4 matinées de 4h = 16h) et 1 professionnel dédie 4h à la conception de réunions d'information.

Sur la semaine, ce sont donc 20h que l'on peut affecter à l'offre de services aux familles. La réponse de ce RPE sera 20h.



Le ... employait ... ETP d'animateurs en 2025, ce qui correspond à ... heures de travail hebdomadaire.

Le RPE consacre donc ...% de son temps de travail à l'offre de service aux familles.

Attention, le pourcentage est supérieur à 100%. Merci de vérifier votre saisie du nombre d'heures dédiées à l'offre de services aux familles. Il ne peut pas être supérieur au nombre d'heures de travail hebdomadaire.

5.4 La parole est à vous

Au cours de 2025, le RPE a-t-il mis en place des actions nouvelles ou améliorées pour les familles ? Oui

Non

Précisez ces actions/démarches (les 2 principales, facultatif) :

Action 1 : Tapez votre texte ici

Action 2 : Tapez votre texte ici

Si vous souhaitez développer certains aspects de l'activité du RPE concernant l'information et l'accompagnement des familles de façon plus détaillée, vous pouvez le faire ici (facultatif) :

Tapez votre texte ici



6 - L'INFORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS (assistants maternels et salariés à domicile)



6.0 Préambule sur l'offre de service en direction des professionnels

En cas de difficulté pour répondre aux professionnels sur les questions concernant leur statut de salariés du particulier employeur, le RPE renvoie-t-il les professionnels vers d'autres organismes ?

 Oui

 Non

Vers quel(s) organisme(s) ?

	Oui	Non
le centre Pajemploi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les associations et fédérations représentatives des assistants maternels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Le Code de l'action sociale et des familles et le référentiel des missions des RPE de la branche Famille prévoient que les Relais petite enfance informent et accompagnent les professionnels de l'accueil individuel : les assistants maternels et le cas échéant les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

Dans le cadre de son projet de fonctionnement, votre RPE développe-t-il une offre de services en direction des professionnels de la garde d'enfants à domicile ?

 Oui

 Non

Pouvez-vous préciser l'offre de service en direction des professionnels de la garde d'enfants à domicile ?

Tapez votre texte ici

6.1 Mission : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

6.1.1 Informer les professionnels et leur proposer des temps d'échange et d'écoute (1/2)

Merci d'indiquer le nombre de séances organisées en 2025 selon le motif **principal** (si plusieurs sujets abordés, ne retenir qu'un seul sujet par séance) :

Informations sur ...	Nombre de séances en ...	
	Entretiens individuels (présentiel, visio, téléphone)	Réunions collectives, conférences thématiques ou temps d'échanges, groupes de paroles entre professionnels
Les conditions d'accès et d'exercice du métier	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Les passerelles entre les différents métiers	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Le droit du travail	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Les formations continues	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Le fonctionnement du RPE	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Les besoins de l'enfant (sommeil, alimentation...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Les gestes et les postures au travail	<input type="text"/>	<input type="text"/>
L'éveil et le développement du jeune enfant (aménagement de l'espace, étapes du développement, compétences langagières, sociales, pré-mathématiques, lecture partagée...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Les ressources du territoire (Laep, ludothèque, médiathèque, ...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
L'accompagnement des parents dans l'éducation et le développement de leur enfant	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres sujets	<input type="text"/>	<input type="text"/>

6.1.1 Informer les professionnels et leur proposer des temps d'échange et d'écoute (2/2)

Des assistants maternels exerçant en MAM ont-ils fréquenté le RPE pour les temps d'information et d'échange qui y sont organisés ?

Oui Non Pas de MAM sur le territoire du RPE

Des professionnels de la garde d'enfants à domicile ont-ils fréquenté le RPE pour les temps d'information et d'échange qui y sont organisés ?

Oui Non Pas de garde à domicile connue sur le territoire du RPE

6.1.2 Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur le site monenfant.fr

Combien d'assistants maternels le RPE a-t-il accompagnés pour effectuer les démarches d'inscription et de déclaration sur le site monenfant.fr en 2025 : assistants maternels

Combien d'assistants maternels le RPE a-t-il accompagnés pour effectuer la mise à jour de sa fiche identitaire et de ses disponibilités d'accueil sur le site monenfant.fr en 2025 : assistants maternels

La réglementation prévoit désormais que les assistants maternels doivent présenter une attestation d'honorabilité lors du dépôt d'une demande d'agrément, ou lors du renouvellement de ce dernier auprès du conseil départemental (et a minima tous les 5 ans). Le RPE peut orienter les assistants maternels dans l'accomplissement de cette démarche.

Combien d'assistants maternels le RPE a-t-il accompagnés pour effectuer la demande d'honorabilité sur le site [honorabilite.social.gouv](https://www.honorabilite.social.gouv.fr) ? assistants maternels

6.1.3 Organiser des événements ponctuels

Le RPE a-t-il organisé des événements ponctuels (fêtes, sorties,...) en 2025 ? Oui Non
ex : spectacle de Noël, organisation de pique-nique, portes ouvertes, sorties à la ferme, au zoo, ...

Nombre d'événements ponctuels (fêtes, sorties, ...) organisés en 2025 : événements

6.2 Mission : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

6.2.1 Organiser des ateliers d'éveil (1/3)

Le RPE a-t-il organisé des ateliers d'éveil/animations pour les professionnels et les enfants accueillis en 2025 ? Oui Non

Les activités peuvent se dérouler au sein du RPE ou en collaboration avec des structures existantes du type ludothèque, bibliothèque...

Nombre d'ateliers d'éveil, animations proposées aux enfants en présence du professionnel organisés en 2025 : ateliers d'éveil

↳ Nombre d'ateliers d'éveil, animations par ETP : ateliers d'éveil par ETP

Combien de temps le RPE consacre t'il en moyenne chaque semaine à l'organisation de ces ateliers d'éveil (préparation, rangement, nettoyage, transport...) ? heures

En moyenne quelle est la durée hebdomadaire des ateliers d'éveil (hors préparation, rangement, ...) ? heures

Merci d'indiquer un nombre d'heures complètes ou avec des demi-heures. Par exemple, pour une durée de 7h30, vous devez indiquer 7,5 heures.

Quelles sont les activités proposées par le RPE lors des ateliers d'éveil en 2025 ? (500 caractères maximum)

Tapez votre texte ici

6.2.1 Organiser des ateliers d'éveil (2/3)

Les ateliers d'éveil proposés aux enfants en présence des professionnels ont-ils eu lieu selon un planning fixe dans la semaine (ex : tous les mardis matins et/ou tous les jeudis après-midi) :

- Oui Non

En 2025, les ateliers d'éveil ont eu lieu :

	Matin		Après-midi	
	Oui	Non	Oui	Non
lundi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
mardi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
mercredi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
jeudi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
vendredi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
samedi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

A quelle fréquence les assistants maternels peuvent-ils participer aux ateliers d'éveil avec les enfants ?

- Au moins une fois par semaine
 Deux fois par mois
 Une fois par mois
 Moins d'une fois par mois

Des assistants maternels exerçant en MAM ont-ils fréquenté le RPE pour les ateliers d'éveil en 2025 ?

- Oui Non Pas de MAM sur le territoire du RPE

Des professionnels de la garde d'enfants à domicile ont-ils fréquenté le RPE pour les ateliers d'éveil en 2025 ?

- Oui Non Pas de garde à domicile connue sur le territoire du RPE

6.2.1 Organiser des ateliers d'éveil (2/3)

Fréquentation des ateliers d'éveil :

Information pour le RPE : Vous n'avez rien à saisir dans cette rubrique. Cliquez sur Suivant.

Nombre d'enfants différents ayant participé aux ateliers d'éveil en 2025:

Tapez votre texte ici



Proportion d'enfants du territoire ayant participé aux ateliers d'éveil en 2025 :

Tapez votre texte ici

Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux ateliers d'éveil en 2025 :

Tapez votre texte ici



Proportion d'assistants maternels du territoire ayant participé aux ateliers d'éveil en 2025 :

Tapez votre texte ici

Nombre de gardes d'enfants à domicile différentes ayant participé aux ateliers d'éveil en 2025 :

Nombre de gardes d'enfants à domicile différents ayant participé aux ateliers d'éveil en 2025

gardes d'enfants à domicile

je ne sais pas

6.2.2 Accompagner le parcours de formation des professionnels (1/2)

Le RPE a-t-il donné des informations aux professionnels sur les formations disponibles (mail, téléphone, affiches, ...) en 2025 ?

Oui

Non

Le RPE a-t-il mis les professionnels en relation avec des organismes de formation en 2025 ?

Oui

Non

Le RPE a-t-il géré les inscriptions aux formations en 2025 ?

Oui

Non

Le RPE a-t-il constitué des groupes pour faire des inscriptions collectives en 2025 ?

Oui

Non

Le RPE peut-il mettre une salle à disposition pour les organismes de formation en cas de besoin en 2025 ?

Oui

Non

6.2.2 Accompagner le parcours de formation des professionnels (2/2)

Le RPE a-t-il organisé des séances d'analyse de la pratique avec les professionnels en 2025 ? Oui Non

Nombre d'assistants maternels différents ayant bénéficié d'ateliers d'analyse de la pratique organisés par le RPE en 2025 : assistants maternels

Nombre de séances d'analyse de la pratique organisées par le RPE en 2025 : séances

Mission renforcée "Analyse de la pratique"

Le RPE s'est-il engagé en 2025 sur la mission d'analyse de la pratique afin de contribuer à l'amélioration continue de l'accueil par les assistants maternels?

Tapez votre texte ici

Le RPE est-il évalué sur cette mission renforcée en 2025 ?

Tapez votre texte ici

Nombre d'assistants maternels différents ayant bénéficié d'ateliers d'analyse de la pratique organisé par le RPE en 2025 :

Tapez votre texte ici

↳ OBJECTIF 1 (au moins 8 assistants maternels différents ont bénéficié d'ateliers d'analyse de la pratique organisés par le RPE dans l'année) ATTEINT :

Tapez votre texte ici

Nombre de séances d'analyse de la pratique organisées par le RPE en 2025 :

Tapez votre texte ici

↳ OBJECTIF 2 (le RPE a organisé au moins 6 séances d'analyse de la pratique dans l'année) ATTEINT :

Tapez votre texte ici

||| MISSION RENFORCEE 2 ATTEINTE : *Tapez votre texte ici*

6.3 Mission : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

6.3.1 Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels (1/2)

Est considéré comme étant en sous-activité subie un assistant maternel ne travaillant pas à hauteur de son agrément sans ce que ce soit un choix de sa part.

Quelles sont les actions mises en place par le RPE en 2025 pour lutter contre la sous-activité des assistants maternels ?

	Oui	Non
Le RPE a proposé une aide à la rédaction du CV ou du projet d'accueil	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a donné des conseils pour la réalisation des entretiens avec les familles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a orienté vers des formations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a orienté vers la PMI	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a organisé des temps de rencontre parents/professionnels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a accompagné les professionnels dans une perspective d'évolution de leur offre d'accueil (accueils périscolaires, accueils d'urgence, horaires atypiques...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a communiqué régulièrement sur les disponibilités des professionnels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a incité les professionnels à mettre leurs disponibilités régulièrement à jour sur le site monenfant.fr	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a eu un partenariat avec pôle emploi/France travail ou un autre acteur de l'insertion socio-professionnelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a mis en place d'autres actions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Nombre d'assistants maternels ayant signalé leur sous-activité au RPE en 2025 : assistants maternels

Nombre d'assistants maternels ayant signalé leur sous activité en 2025 et ayant bénéficié de l'accompagnement du RPE pour améliorer leur employabilité en 2025 : assistants maternels



Proportion d'assistants maternels ayant signalé leur sous activité en 2025 et ayant bénéficié de l'accompagnement du RPE pour améliorer leur employabilité en 2025 :

%

6.3.2 Accompagner les projets de création de MAM

Au cours de 2025, le RPE a-t-il accompagné des projets de création de MAM ? Oui Non

Si oui, combien de projets de création de MAM le RPE a-t-il accompagnés ?

Parmi ces projets de création de MAM combien ont été accompagnés au titre du Piaje ?

Quel type d'accompagnement le RPE a-t-il apporté aux projets de création de Mam ?

	Oui	Non
Identification des besoins du territoire (diagnostic territorial, étude de l'offre d'accueil disponible, besoins des familles, mise en relation avec la collectivité locale, avec la PMI, recherche des locaux...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montage administratif du projet (accompagnement aux démarches administratives, à l'élaboration d'un budget prévisionnel, information sur les aides financières de la CAF, recherche de locaux...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide au démarrage du projet (Communication, mise en relation avec les familles...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre accompagnement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Préciser le(s) autre(s)
type(s) d'accompagnement:

Tapez votre texte ici

6.3.3 Promouvoir l'accueil individuel et le métier d'assistant maternel (1/2)

Le RPE a-t-il mis en place des actions de promotion de l'accueil chez un assistant maternel auprès des parents en recherche d'un mode d'accueil en 2025 ?

Oui

Non

Pouvez-vous décrire brièvement ces actions de promotion de l'accueil chez un assistant maternel auprès des parents réalisées en 2025 ?

Tapez votre texte ici

Le RPE a-t-il mis en place des actions de promotion du métier d'assistant maternel en direction de futurs/potentiels assistants maternels en 2025 ?

Oui

Non

Pouvez-vous décrire brièvement ces actions de promotion du métier d'assistant maternel réalisées en 2025 et les partenaires associés ?

Tapez votre texte ici

6.3.3 Promouvoir l'accueil individuel et le métier d'assistant maternel (2/2)

Information pour le RPE : Vous n'avez rien à saisir dans cet encadré. Cliquez sur Suivant.

Mission renforcée "Promotion renforcée de l'accueil individuel"

Le RPE s'est-il engagé en 2025 sur la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel et du métier d'assistant maternel afin de lutter spécifiquement contre la sous activité subie et le manque d'attractivité du métier ?

Tapez votre texte ici

Le RPE est-il évalué sur cette mission renforcée en 2025 ?

Tapez votre texte ici

Objectif 1 : Le RPE a-t-il réalisé dans l'année au moins une action de promotion dans le cadre de sa stratégie pluriannuelle ?

Tapez votre texte ici

Objectif 2 : Le RPE a-t-il établi une stratégie pluriannuelle de promotion de l'accueil individuel ou du métier d'assistant maternel ?

Tapez votre texte ici



MISSION RENFORCEE 3 ATTEINTE : Tapez votre texte ici

6.4 La fréquentation du RPE par les professionnels

Information pour le RPE : Vous n'avez rien à saisir dans cette page. Cliquez sur Suivant.

Nombre d'assistants maternels différents ayant bénéficié de renseignements individuels en 2025

Tapez votre texte ici

↳ Proportion d'assistants maternels du territoire ayant bénéficié de renseignements individuels en 2025 :

Tapez votre texte ici

Nombre d'assistants maternels différents ayant participé à des temps d'information ou de dialogue collectifs en 2025 :

Tapez votre texte ici

↳ Proportion d'assistants maternels du territoire ayant participé à des temps d'information ou de dialogue collectifs en 2025 :

Tapez votre texte ici

Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux activités du RPE au moins une fois en 2025 :

Tapez votre texte ici

↳ Proportion d'assistants maternels du territoire ayant participé aux activités du RPE au moins une fois en 2025 :

Tapez votre texte ici

Nombre de salariés à domicile différents ayant participé aux activités du RPE au moins une fois en 2025 :

Tapez votre texte ici

6.4 La parole est à vous

En 2025, le RPE a-t-il mis en place des actions nouvelles ou améliorées pour les professionnels ? Oui

Non

Précisez ces actions/démarches (les 2 principales, facultatif) :

Action 1 : Tapez votre texte ici

Action 2 : Tapez votre texte ici

Si vous souhaitez développer certains aspects de l'activité du RPE concernant l'information et l'accompagnement des professionnels de façon plus détaillée, vous pouvez le faire ici (facultatif) :

Tapez votre texte ici

Validation du questionnaire

Le questionnaire est à présent terminé.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de le compléter.

Il ne vous reste plus qu'à indiquer si vous validez définitivement vos saisies.

Vous pourrez ensuite :

- sauvegarder une version PDF de vos saisies : bouton "Imprimer" puis
- transmettre votre questionnaire : bouton "Enregistrer"

Validez-vous le contenu de ce questionnaire ? Oui Non

Attention, le délai de chargement peut être un peu long. Merci de ne pas fermer la fenêtre tant que le fichier pdf n'est pas téléchargé.



Une fois l'enregistrement effectué (bouton "Enregistrer"), le référent de la Caf va procéder à la validation de vos saisies. Il reviendra **Vous n'avez pas validé le contenu de ce questionnaire.** Nous vous invitons à revenir ultérieurement sur vos précédentes saisies pour les modifier. Vous pouvez revenir en arrière avec le bouton "Précédent" ou quitter ce questionnaire en fermant cette fenêtre.

Merci et bonne journée.